

ARRETE PORTANT MISE A JOUR DE LA LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE DE MEDECIN DE 2^{ème} CLASSE

- Le Président du **Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde**,
- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 92-851 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des médecins territoriaux ;
- Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- Vu le décret n° 2014-1057 du 16 septembre 2014 modifié fixant les modalités d'organisation des concours sur titres avec épreuve pour le recrutement des médecins territoriaux ;
- Vu l'arrêté n° AR-0084-2021 du 24 février 2021 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde établissant la liste d'aptitude d'accès au grade de médecin de 2^{ème} classe ;
- Vu les radiations de la liste d'aptitude d'accès au grade de médecin de 2^{ème} classe ;

ARRETE

ARTICLE 1 - La liste d'aptitude d'accès au grade de médecin de 2^{ème} classe est mise à jour au **1^{er} novembre 2022** par ordre alphabétique, selon l'annexe jointe au présent arrêté.

Elle comprend les lauréats remplissant encore les conditions pour y être inscrits et comporte **9** noms.

ARTICLE 2 - Les collectivités souhaitant recruter un lauréat devront, préalablement à son embauche, demander une attestation d'inscription sur cette liste d'aptitude. Seule cette attestation assurera au recruteur que le lauréat est toujours valablement inscrit sur la liste d'aptitude au moment de sa nomination.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat.

Le Président du Centre de Gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait à **BORDEAUX**,
Le

P/ Le Président,

Christophe DUPRAT
4^{eme} Vice-Président
Maire de Saint-Aubin-de-Médoc

RECEPTIONNE PAR LE REPRESENTANT DE L'ETAT LE :

PUBLIE LE :

Accusé de réception en préfecture
033-283300036-20221026-AR-0666-2022-AR
Date de réception préfecture : 28/10/2022

LISTE D'APTITUDE

D'ACCES AU GRADE DE MÉDECIN DE 2ÈME CLASSE

Liste d'aptitude mise à jour au 1^{er} novembre 2022

NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
ABGRALL	Morgane
AMOURDA	Maryliz
BUGNON	Sarah
COLLOMB	Emeline
DE BOUTRAY	Camille
DEVAUX	Hélène
DRUET	Xavier
GILLET-LACAM	Christelle
ROSENBLATT	Barbara

Liste arrêtée à 9 inscrits